

Crédit-cadre 2025 – 2029 de 1'100'000 francs pour l'entretien du réseau électrique de niveau de tension 6 (transformateurs)

1. PRÉAMBULE

Les directives de l'EICom (Commission fédérale de l'électricité) imposent la séparation comptable entre les activités de réseau en monopole et la vente d'énergie en marché partiellement libéralisé.

Sur la même base que les crédits-cadre 2015 – 2019 et 2020 – 2024 avec lesquels les Services industriels de Delémont (SID) ont travaillé durant ces dernières années, les SID proposent un nouveau crédit-cadre pour la période 2025 – 2029.

L'EICom impose effectivement que tous les investissements soient parfaitement identifiés dans des comptes spécifiques pour pouvoir les considérer dans la valeur du réseau. Il est donc nécessaire d'imputer correctement les investissements du compte de fonctionnement dans un crédit-cadre spécifique. Ces crédits-cadre répondent parfaitement aux exigences émises par l'EICom et aux exigences du MCH2. Cette harmonisation représente une nécessité pour les SID. Les investissements doivent être faits par niveau de tension du réseau (NR5 = 16'000 V ; NR6 = transformateurs ; NR7 = 400 V) pour les séparer de façon transparente. Raison pour laquelle différents crédits-cadre sont soumis régulièrement à l'approbation du Conseil de Ville par niveau de tension du réseau (NR).

Compte tenu de la situation très tendue sur le marché des transformateurs électriques, des commandes doivent être anticipées pour répondre aux projets de renforcement des stations transformatrices et aux assainissements planifiés. Cela permet aussi de constituer un stock pour répondre à la défektivité potentielle d'un transformateur. Les prix et les délais de livraisons ont très fortement augmentés depuis trois ans, comme le montre le tableau ci-dessous avec en exemple un transformateur 1000kVA.

Année	Prix hors taxes (en CHF)	Délai de livraison
2020	21'545.-	16 semaines
2021	27'300.-	23 semaines
2022	45'745.-	70 semaines
2023	44'040.-	80 semaines

Compte tenu de la forte hausse des prix depuis 2021, le crédit-cadre 2020 – 2024 est épuisé et ne permet plus de commande de transformateurs supplémentaires. Cette demande de crédit est donc anticipée d'une année pour obtenir les moyens d'engager des investissements et commander des transformateurs à la fin de l'année 2023 pour une livraison en juin 2025.

Sans tenir compte d'imprévus, les stocks existants de transformateurs des SID permettent de répondre à la planification pour les 18 prochains mois, mais pas au-delà. Il est très important pour la sécurité d'approvisionnement de garder la capacité de remplacer un transformateur défectueux ou de répondre à un renforcement lié aux développements de l'industrie, d'installations de production d'énergie ou de station de recharge pour la mobilité électrique.

2. PLANIFICATION 2025 – 2029

L'étude réalisée par les SID pour la gestion de son patrimoine tient compte du programme d'assainissement du réseau en fonction de l'âge et de la sollicitation des câbles, des données historiques des investissements pour maintenir un taux de modernité garantissant la sécurité d'approvisionnement. Cette étude permet de définir les montants suivants pour les investissements nécessaires dans le réseau NR6 (transformateurs) :

Libellé	Montant (en CHF)	2025	2026	2027	2028	2029
Crédit-cadre 2025 – 2029 NR6	1'100'000.-	250'000.-	280'000.-	230'000.-	230'000.-	110'000.-

Le budget 2025, qui sera présenté par les SID dans le chapitre du Service électrique, tiendra compte de ce crédit-cadre dans les coûts de capitaux. Si cette demande de crédit-cadre devait être refusée, il y aura lieu d'adapter les rubriques du compte de fonctionnement du budget 2025 pour garantir le financement des travaux nécessaires à la sécurité d'approvisionnement en électricité, selon les exigences des bases légales fédérales.

3. DEMANDE DE CRÉDIT

Le crédit de 1'100'000 francs, prévu au plan financier des investissements, sera couvert par voie d'emprunt dont la charge financière maximale (intérêts et amortissements) s'élèvera à 60'500 francs par année (la durée de vie moyenne des investissements est de 40 ans).

4. FINANCEMENT

Tableau de bord pour le crédit d'investissement (en CHF)	Oui	Non	Remarques
Montant du crédit			1'100'000.-
Intégration du crédit dans le plan financier	x		
Concordance de la période de réalisation avec celle planifiée	x		

Charge financière (en CHF)		
Taux de l'amortissement comptable : 2,5 %		27'500.-
Durée de l'amortissement comptable : 40 ans		
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 3%*		33'000.-
Total de la charge financière annuelle		60'500.-

*L'amortissement financier et le taux d'intérêt ne peuvent pas être déterminés de cas en cas, la Municipalité procédant à des emprunts à court, moyen et long termes.

5. PRÉAVIS ET CONCLUSION

Ce crédit a été préavisé par les commissions communales comme suit :

- La Commission de l'énergie et des eaux a émis un préavis favorable lors de sa séance du 9 novembre 2023.
- La Commission des finances a émis un préavis favorable lors de sa séance du 6 novembre 2023.

Le Conseil communal invite donc le Conseil de Ville à accepter la demande de crédit-cadre.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président : Le chancelier :

Claude Schlüchter Nicolas Guenin

ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - le rapport du Conseil communal du 14 novembre 2023 ;
 - les dispositions de l'art. 29, al. 18 et 22 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
 - les préavis favorables de la Commission de l'énergie et des eaux et de la Commission des finances ;
- sur proposition du Conseil communal :

arrête

1. Le crédit-cadre 2025 – 2029 de 1'100'000 francs pour l'entretien du réseau électrique de niveau de tension 6 (transformateurs) est accepté.
2. Ce crédit est financé par voie d'emprunt.
3. Cette décision est soumise au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La secrétaire :

Khelaf Kerkour

Catherine Friedli

Delémont, le 27 novembre 2023